

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL


Enfance Jeunesse

De 3 à 12 ans

PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVER 2023

Ouverture du 06 au 17 février 2023



**Nouvelle gestion, nouveaux tarifs,
nouvelles modalités d'inscription...**

- ★ **À compter du 1^{er} janvier 2023**, la gestion de l'Accueil de Loisirs de Hautes Terres Communauté est confiée à **Ville Auvergne**.
- ★ RDV en dernière page de ce flyer et sur le site villeauvergne.org pour en savoir plus sur l'association Ville Auvergne.

2 sites ouverts *

★ **Murat** : École Primaire JJ Trillat

★ **Massiac** : Pôle Enfance Jeunesse intercommunal

* Sous réserve de disposer du personnel d'encadrement suffisant.

Accès aux sites

Ramassage selon les circuits habituels pour Massiac et Murat

Une navette pour les enfants du secteur d'Allanche vers Massiac :

- **MATIN** : 8h (départ de Marcenat, devant la mairie), 8h20 (arrêt minute à Allanche, nouvel abribus situé sous la cour de l'Ecole) et 8h50 (arrivée à Massiac)
- **SOIR** : 17h (départ de Massiac), 17h30 (arrêt minute à Allanche), 17h50 (arrivée à Marcenat)

À noter : Compte tenu des contraintes liées à l'organisation de l'ALSH, aucun service de garderie ne sera proposé à Marcenat et Allanche. Dans ce cadre, il est indispensable pour les familles de respecter les horaires de passage de la navette.

Les parents qui, pour des raisons pratiques, préfèrent inscrire leurs enfants sur le site de Murat peuvent le faire ; le transport sera dans ce cas à assurer par leurs soins.

Fonctionnement des accueils

L'accueil de Loisirs est **ouvert de 8h à 18h30** sur les sites de Massiac et Murat.

★ **8h-9h30** : Temps d'accueil

★ **9h30-17h** : Activités prévues au programme

★ **17h-18h30** : Fin de la journée, départs des enfants

Programme des activités

Programmes d'activités disponibles à compter du **lundi 23 janvier 2023**

★ Sur www.hautesterres.fr (Rubrique Enfance-Jeunesse)

★ Au sein des **Maisons des Services**



Envoi des programmes par mail ou courrier sur simple demande à :
accueildeleisirs@hautesterres.fr



Modalités d'inscription

Des évolutions et nouveautés pour les inscriptions à compter du 1^{er} janvier 2023

- 1** Nouveau dossier d'inscription à compléter impérativement en version papier que vous pouvez :
 - ★ Soit retirer dans une des 4 Maisons des Services du territoire
 - ★ Soit demander par mail à accueildeloisirs@hautesterres.fr
 - ★ Soit télécharger sur les sites www.hautesterres.fr ou villeauvergne.org
- 2** Dossier papier à **déposer complété et signé** à la Maison des Services de votre secteur ou à ramener lors des **permanences d'inscription ALSH** :
 - ★ **Mercredi 18 janvier à la Maison des Services à Murat de 14h à 18h**
 - ★ **Jeudi 19 janvier à Hautes Terres Services & Découvertes à Allanche ou au Pôle Enfance-Jeunesse à Massiac, de 14h à 18h**
- 3** Après enregistrement numérique de votre dossier, sera créé un accès à votre compte personnel, accessible via **Portail Familles**.
Pour plus de simplicité, vous pourrez alors procéder à vos inscriptions, modifier vos informations personnelles et régler vos factures en ligne !

On vous accompagne

Ateliers de découverte et d'utilisation du Portail Familles ALSH

Mercredi 25/01 - 10h/11h
Maison des Services à Murat

Mercredi 01/02 - 14h30/15h30
Hautes Terres Services & Découvertes à Massiac

Avec Sophie Aïchaoui,
conseillère numérique
Contact : 06 70 81 83 86

TARIFS

En 2023, la tarification évolue pour plus de justesse !

Tarification **en fonction de votre quotient familial !**

2 tarifs possibles :

- 1 tarif journée avec repas
- 1 tarif semaine avec repas

RDV sur le site www.hautesterres.fr
(Rubrique Enfance-Jeunesse / Accueil de Loisirs),
pour découvrir votre tarif à l'aide de notre simulateur !



Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants et obtenir tous les renseignements nécessaires.



Joël CHEYROUSE

Tél : 06 77 51 37 24

Mail : accueildeloisirs@hautesterres.fr



Attention : Nombre de places limité !



ZOOM - Association Ville Auvergne

« Association d'éducation populaire, **Ville Auvergne** a à cœur de promouvoir une certaine idée de l'égalité des chances, notamment par l'**accès pour les jeunes ruraux à des loisirs éducatifs de qualité**. Nos objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif massivement inspiré de la charte internationale des droits de l'enfant. Nous croyons en la solidarité entre les jeunes et entre les structures qui œuvrent à leur service et espérons que les citoyens de demain auront tous les outils leur permettant de gérer le monde à venir.

Sur le terrain :

- Nous organisons des accueils collectifs de mineurs
- Nous accompagnons des politiques «Enfance-Jeunesse»
- Nous participons à la formation des animateurs et professionnels de l'animation



Notre action a l'ambition de créer ou recréer **une dynamique des acteurs éducatifs et culturels à échelle locale.** »



ROUX Graciela, Présidente
LACROIX-GILLES Paul, Directeur administratif